

## DELIBERATION N°22

**Téléphonie – marché n° 05-275 – Lot n°7 « Abonnements et communications de la téléphonie mobile en réseau ouvert » -  
Avenant n° 5**

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39  
Nombre de conseillers en exercice : 39  
Nombre de présents : 33  
Nombre de votants : 39*

#### **LE VINGT QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE NEUF**

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 septembre 2009 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, M. LEFEBVRE François, Mme CARU-CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric, M. CUVILLIEZ Christian, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine, Mme EMO Céline (jusqu'à la question n°24), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane, Mme FARGE Patricia, Mme COTTARD Françoise, Mme AVRIL Jolanta, Mme EMO Céline (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

**Pouvoirs ont été donnés** par Mme LEGRAND Vérane à Mme Barkissa SANOKO, Mme FARGE Patricia à M. LECANU Lucien, Mme COTTARD Françoise à Mme Emmanuelle CARU-CHARRETON, Mme AVRIL Jolanta à M. Jacques BOUDIER, Mme Céline EMO à M. Thierry LEVASSEUR (à partir de la question n° 25), Mme LEMOINE Françoise à Mme OUVRY Annie, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

**Secrétaire de séance** : M. Mickaël PAJOT

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que la Ville de Dieppe a conclu un marché en 2005 avec la Société Orange France ayant pour objet les abonnements et communications de la téléphonie mobile.

L'usage de la téléphonie mobile s'est généralisé, en faisant un outil de travail à part entière. Les fonctions de ces appareils se sont accrues, donnant désormais accès à Internet ou à la messagerie.

Le nombre de téléphones portables est ainsi passé de 75 en septembre 2005 à 147 actuellement :

	Sept.2005	Déc.2005	Déc.2006	Déc.2007	Mars 2008	Déc.2008	Avril 2009
Nbre	75	123	123	129	129	146	147
		+ 64%	0	+ 5 %	0	+ 13 %	+ 1 %

Cela a notamment permis, par l'affectation de terminaux supplémentaires, d'accroître la réactivité des services, de développer les dispositifs d'astreinte et d'améliorer la sécurité. C'est ainsi, par exemple, que des abonnements ont été ouverts pour les crèches ou qu'un pool de portables a été constitué à disposition ponctuelle des services qui le sollicitent en cas de besoin, notamment en période estivale.

En terme de facturation, ces abonnements supplémentaires entraînent une augmentation prévisionnelle d'environ 11 000 € sur la dernière année du marché, qui prend fin au 31 août prochain.

Une nouvelle consultation a été lancée applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Afin de pouvoir régler les factures du fournisseur actuel jusqu'au terme du marché, il est nécessaire d'en modifier le montant maximum en le fixant à 31 000 €HT au lieu de 20 000 €HT.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 20 août 2009,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 5.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Par délégation du Maire,  
Mme Sylvie Scipion  
Directrice Générale des Services  
de la Ville de Dieppe**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire.
---